

La Vallée de la Loire



En limite de département la Loire trace une large vallée à fond plat entre les collines bocagères du Bourbonnais, du Brionnais et du Charolais. Le fleuve, discret, sinue dans un paysage bocager semi ouvert. Chambilly vue depuis Marcigny

Portrait des vallées de la Vallée de la Loire	p. 2
Repères géographiques de la Vallée de la Loire	p. 11
Dynamiques et enjeux paysagers de la Vallée de la Loire	p. 24
Bibliographie sur les paysages de la Vallée de la Loire	p. 35
Les communes de la Vallée de la Loire	p. 36

Portrait de la Vallée de la Loire

publié le 7 juin 2018 (modifié le 3 avril 2019)



En limite de département la Loire trace une large vallée à fond plat entre les collines bocagères du Bourbonnais, du Brionnais et du Charolais. Le fleuve, discret, sinue dans un paysage bocager semi ouvert. Chambilly vue depuis Marcigny

LIMITES



Vallée de la Loire carte unité

Au nord

La Loire poursuit son cours dans le département de la Nièvre entre le Pays de Fours à l'est et la Sologne Bourbonnaise à l'ouest. Elle conserve un fond plat et un coteau Est plus affirmé.

A l'est

La vallée de la Loire présente un coteau de hauteurs et de pentes variables qui forme une limite plus ou moins affirmée. Le coteau s'affirme entre les confluences avec la Somme et avec l'Arroux, puis au sud de Marcigny. Ailleurs le coteau est moins haut.

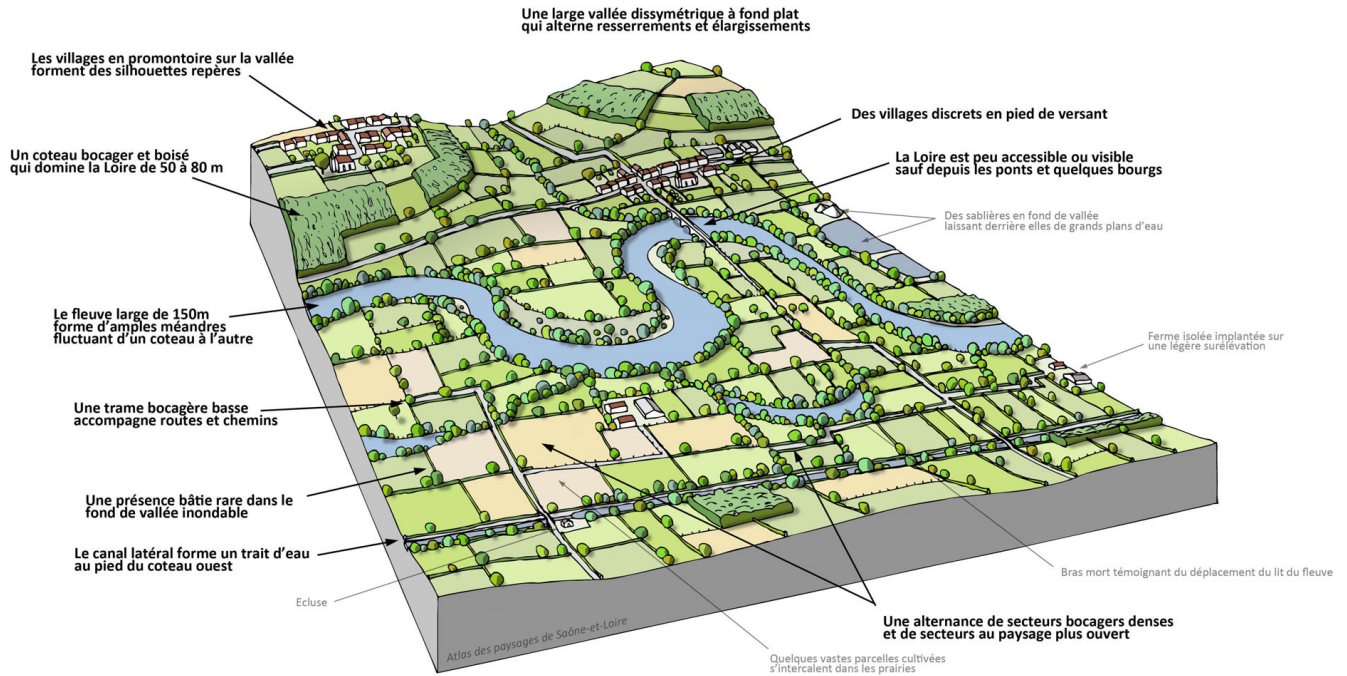
Au sud

La Loire arrive du Roannais sans rupture. Elle conserve le même profil dans la Saône-et-Loire avec un fond de vallée étroit et un coteau plus marqué à l'est qu'à l'ouest.

A l'ouest

La limite administrative du département sinue en fond de vallée. La partie est de la vallée se situe dans l'Allier. Ici encore, du nord au sud, le coteau marque la limite de la vallée avec plus ou moins de présence tout en restant doux.

PORTRAIT SENSIBLE



Vallée de la Loire bloc diagramme paysager

Une large vallée à fond plat avec peu de repère



La vallée de la Loire ouvre un vaste couloir à fond plat au paysage bocager semi-ouvert. Le coteau affirmé de la Motte-St-Jean vu depuis Molinet (Allier)

La vallée de la Loire forme une large séparation entre les collines bocagères du Bourbonnais, du Brionnais et du Charolais. Elle propose une vaste respiration animée par un fleuve emblématique pas toujours facile à voir ni même à situer dans un fond de vallée plat. Les coteaux moyens à peu élevés, aux pentes variables, forment des limites peu affirmées et présentent des lignes de crête à des niveaux similaires, souvent presque horizontales. Ils sont interrompus par l'arrivée de ruisseaux affluents qui créent des ouvertures. Au sud-ouest, les monts de la Madeleine au loin, forment un vrai repère et par contraste révèlent la douceur du relief de la vallée de la Loire. Seuls les coteaux en rive droite entre Gilly-sur-Loire et La Motte-St-Jean puis au sud de Marcigny expriment un peu plus de caractère et révèlent, dans ces sections de vallée plus étroites, la nette dissymétrie de la vallée. La vallée y gagne en lisibilité. Pénétrer dans la vallée de la Loire, c'est donc aussi souvent « naviguer » sans repère bien affirmé.

Des changements d'échelles au fil de la vallée



Dans le fond de vallée plat, les repères s'estompent rapidement, absorbés par la trame bocagère lâche. Cronat

Entrer dans la vallée, c'est côtoyer des rapports d'échelles qui évoluent. Globalement, les covisibilités entre les coteaux sont souvent peu sensibles en raison de la douceur du relief coté Allier et de la végétation arborée. Le visage de la vallée diffère en fonction de son étendue. Sur les sections les plus amples, le fond plat, large de 2 à 5 kilomètres, met à distance les coteaux qui du coup, perdent de la force. De grandes ouvertures de cultures ou de prairies alternent avec un bocage à large maille créant des écrans, qui recentrent l'attention sur la proximité. Sur les linéaires où la vallée est plus étroite, le coteau plus affirmé, s'affiche plus, parfois avec un village en crête.

Une eau multiple qui se révèle de près



L'eau reste très discrète ne se révélant que de près ou depuis les ponts. Artaix

CAUE 71

Dans ce paysage de fond de vallée plat, la forte présence de l'eau est pressentie mais finalement rarement prégnante dans le paysage. Pour la découvrir, il faut tomber dessus au détour d'un chemin ou l'entrevoir à la faveur de quelques belvédères. La Loire est souvent masquée par la végétation ou au contraire se fond dans les étendues plates ouvertes. Les ponts révèlent la Loire tout à coup, par surprise. Le fleuve vient parfois tutoyer les versants, s'approchant alors des villages et se laissant ainsi plus facilement découvrir.

Le canal latéral et celui de Roanne à Digoin, aux tracés maîtrisés, offrent une toute autre image beaucoup plus lisible et rigoureuse, accompagnés de tout un vocabulaire d'écluses, de ponts, de vannes... dont le pont-canal à Digoin constitue un point d'orgue. Dans la vallée, l'eau se décline également en bauge, mare, bras mort, étang, ruisseau, gué ou encore marais venant confirmer les charmes plus intimes de l'eau.

Une variété d'implantation des villages et des bourgs

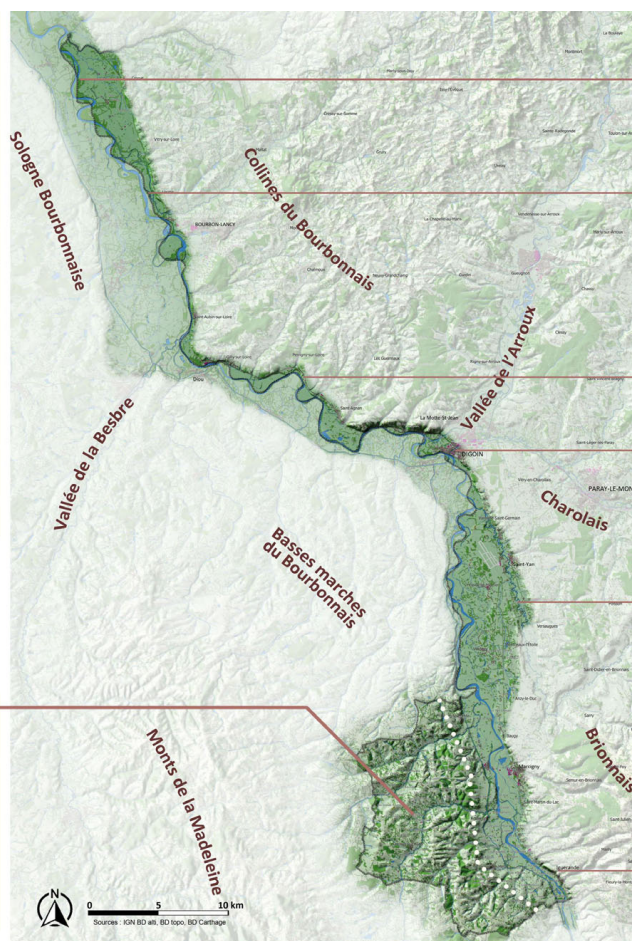


Lorsque le coteau s'affirme, les silhouettes des villages forment des repères sur la crête. Iguerande

Dans des positions très diverses, villages et bourgs se sont implantés en marge de la Loire, évitant son contact direct, sauf Chambilly, Digoin et St-Aubin-sur-Loire. Digoin offre une longue façade remarquable sur le fleuve aménagée avec une promenade plantée d'un mail de platanes. Chambilly et St-Aubin ont positionné leur église non loin de l'eau, en très léger surplomb offrant l'image « attendue » d'un village au bord de la Loire. Plus en retrait en pied de coteau ou sur une terrasse, d'autres villages se sont installés discrètement au fil de la vallée. Les villages en hauteur sont plus visibles, implantés sur des reliefs plus tranchés et abrupts : La Motte-St-Jean, Iguerande. Dès que la vallée est plus étroite, les voies de circulation principales offrent une plus grande proximité avec le fleuve contraint par le relief. Sinon, elles s'écartent de la Loire et ouvrent des tracés rectilignes sur les terrasses au-dessus du fond inondable. Les ponts restent rares, laissant de longs linéaires de vallée sans approche aisée. Les traversées du fleuve provoquent alors un effet de surprise face à la perspective de l'eau.

La Vallée de la Loire

- Une large vallée dissymétrique à fond plat.
- Un fleuve aux larges méandres fluctuant d'un coteau à l'autre.
- Des coteaux d'ampleurs moyennes, de hauteurs et de pentes variables
- Des lignes de crête horizontales.
- Une alternance de crêtes boisées ou en prairies.
- Des belvédères accessibles depuis certains coteaux.
- De nombreux cours d'eau affluents entaillant les coteaux
- Une vallée qui alterne resserrements et élargissements.
- Un fond plat bocager intime.
- De vastes ouvertures lumineuses en prairies ou cultures.
- De longs linéaires du fleuve sans accès aisé.
- L'eau présente sous de multiples formes mais pas toujours visible.
- Le canal latéral tel un trait d'eau au pied du coteau ouest.
- La Loire visible largement depuis les ponts.
- Les silhouettes des villages en promontoire sur la vallée.
- Des villages discrets en pied de versant.
- Des villages et de bourgs au bord de l'eau qui composent avec la Loire.



Au nord, la Loire s'écarte des versants et reste alors discrète au milieu des prairies bocagères et des champs

La limite départementale marque l'emplacement du lit du fleuve au XVIIIème siècle et révèle ainsi la divagation du fleuve depuis cette époque

La Loire proche du coteau, se laisse entrevoir depuis les versants et les villages

Digoin, un port entre Loire et canal

L'Arconce longeant la Loire, séparée du fleuve par un léger vallonnement

Iguerande, une silhouette dominant la vallée de la Loire qui devient plus étroite et encaissée

Les marches du Bourbonnais

- Un coteau doux de transition coté Loire.
- Des covisibilités avec la vallée de la Loire.
- De petites vallées affluentes perpendiculaires à la Loire.
- Des vallons étroits et des collines qui alternent.
- Des dénivellés modérés de 70 mètres.
- Des collines bocagères graphiques.
- Des villages dans les fonds.
- Des fermes isolées sur un tapis de prairie.
- Des horizons ponctués d'arbres, de haies et de bois.
- Des routes de crêtes offrant de nombreuses vues.

Vallée de la Loire carte unité légendée

SOUS-UNITE : Les Marches du Bourbonnais



Les Marches du Bourbonnais sont structurées par de petits vallons parallèles rejoignant la Loire. Céron et le vallon de l'Urbise
CAUE 71

Entre Loire et Monts de la Madeleine

Cette partie du département en rive gauche de la Loire fait partie d'un ensemble plus important constitué par les marches du Bourbonnais dans le département de l'Allier. Elle se trouve entre la vallée de la Loire et les monts de la Madeleine, relief phare de ce territoire. Depuis les hauts, des covisibilités lointaines apparaissent avec la vallée de la Loire. Une transition douce vers le coteau s'opère, une fois franchi le canal de Roanne à Digoin au pied du coteau.

De petites vallées parallèles

Ce territoire s'organise en petites vallées parallèles dont certaines sont à fond plat peu large. Elles orientent la perception avec des versants frontaux bien visibles. Le bocage à grande maille est constitué de haies et d'arbres isolés qui semblent posés sur un immense tapis vert, ponctué de boisements. Les villages situés dans les fonds, sont bien visibles depuis les crêtes ouvertes et leurs petites routes. Les dénivelés de 70 mètres permettent des vues en belvédère et de nombreux vis-à-vis. Des fermes de bonne facture ponctuent la campagne régulièrement sur les hauts et les versants.

LES ELEMENTS DU PAYSAGE

Les éléments liés à la roche et au relief



La sablière

Située dans le fond de la vallée, parfois à proximité directe de la rivière, elle donne à voir la géologie par les matériaux extraits, et peut être reconvertie en « zone naturelle » de promenade avec plan d'eau et roselière. Marcigny

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Loire

Les éléments liés à l'eau



La Loire

La Loire, fleuve emblématique, reste peu visible sauf quand on la traverse et depuis les coteaux les plus affirmés. Elle sinue dans le fond de vallée plat, avec ou sans végétation, formant de larges méandres. Sa force « sauvage » se révèle avec les crues. Artaix



La rivière

De nombreuses rivières entaillent le coteau pour confluer avec la Loire. Leur tracé est surtout visible de près ou quand on les franchit. Varenne-St-Germain



La ripisylve

Pas toujours présente le long de la Loire ou des rivières (Arconce), cette ligne de végétation arborée peut pourtant indiquer le passage de l'eau. Anzy-le-Duc



Le bras mort

L'eau se manifeste sous de nombreuses formes (bras mort, marais, fossé, ruisseaux...) dans le fond de la vallée de la Loire. On la découvre souvent de près. Elle fait partie intégrante de la richesse de cette vallée.

Cronat



Le canal

Le canal de Roanne à Digoin, puis le canal latéral à la Loire suivent tous deux la vallée de la Loire en rive gauche. Ils forment de grands traits d'eau dans le paysage, qui affirment une belle rigueur et une maîtrise de l'eau au sein d'un paysage où l'eau est libre. Chambilly



L'écluse

Installation technique de la vie du canal, c'est toujours un lieu remarqué avec sa maison éclusière et le stationnement des bateaux attendant le passage pour changer de niveau.

Bourg-le-Comte
CAUE 71



Le pont-canal

Point d'orgue technique majestueux du passage du canal au-dessus de la Loire, c'est un événement animé par le passage des bateaux. C'est aussi un formidable point de vue sur la Loire et la promenade plantée de Digoin au bord de l'eau. Digoin

LES UNITÉS DE PAYSAGES

Vallée de la Loire

Les éléments liés à l'arbre



L'arbre isolé

Il ponctue l'étendue des prairies, isolé au milieu d'une parcelle ou jalonnant les haies basses. Sa silhouette anime les vues et forme un repère participant au charme de lieux. Il offre depuis les hauts de nombreuses formes arrondies répétitives dans la vallée de Loire.

St-Yan



La haie bocagère

Hautes ou basses, les haies bocagères forment des lignes remarquées particulièrement graphiques sur les versants qu'elles rythment régulièrement. Dans le fond de la vallée de Loire elles quadrillent l'espace en de grandes mailles.

Lorsqu'elles sont hautes, elles coupent cependant les vues et renforcent l'intimité des lieux. Bourg-le-Comte



Le petit bois

Il ponctue l'espace et s'intercale dans le bocage, créant des petits écrans ou des points de repère, qui apportent une diversité dans le paysage. Mais il peut aussi refermer fortement par endroit le fond de la vallée de la Loire. Céron

Les éléments liés au champ



La prairie

Majoritairement accompagnée du bocage à grande maille, elle nappe toutes les ouvertures sur les versants ou en fond de vallée. Ce tapis vert constitue, avec la forêt, la toile de fond de ce territoire. St-Yan



Le champ

Il s'intercale avec les prairies bocagères, de manière plus prépondérante à l'aval de la vallée, quand les fonds s'élargissent. Il peut alors former de très grandes ouvertures avec peu de végétation arborée. Vitry-sur-Loire



La ferme

Les fermes ponctuent ce territoire sur les versants ou les hauts. Elles sont plus rares dans le fond de vallée, même si certaines s'y sont implantées sur une légère élévation du relief les protégeant contre les crues. Céron

LES UNITÉS DE PAYSAGES

Vallée de la Loire

Les éléments liés à la route



La route de fond de vallée

Les routes évitent le fond de la vallée pour venir se caler sur les premiers reliefs ou au pied du coteau. Au niveau des villages et des bourgs les plus importants, elles proposent des traversées de la vallée mais qui restent comptées. Quelques petites routes s'approchent de la Loire, souvent en cul de sac, ou la longent sur un petit linéaire. Cronat



La route en balcon

Dans la vallée e la Loire, peu de routes offrent des vues lointaines mais cela arrive quand la route passe sur les coteaux ou sur les versants. Les routes en balcon et en crête sont en revanche fréquentes dans les Marches du Bourbonnais. Céron



Le pont

Il participe à révéler le passage du fleuve et son ampleur qui sinon peut passer inaperçu de loin. Il est majoritairement lié aux villages et bourgs. Il permet de donner accès à l'eau et de la côtoyer. C'est aussi un lieu de contemplation. Iguerande



Le belvédère

Dans la vallée de la Loire quelques situations en belvédère, révèlent le paysage depuis les villages sur les hauts. Bourg-le-Comte



Le chemin agricole

Il reste bien utile pour accéder au parcellaire enclavé du fond de la vallée. C'est aussi un bon moyen d'accéder à l'eau dans une ambiance intime. St-Agnan

Les éléments liés au bâti



Le bourg au bord de l'eau

Quelques villages ou bourgs se mettent en scène avec l'eau, simplement en se positionnant au bord de l'eau ou bien en ayant aménagé ce contact par une promenade plantée (quai) comme ici à Digoin.



Le village de haut de coteau

Visible de loin où plus discret, il s'est implanté sur les hauts. C'est un point de repère, parfois visible de loin en fonction de l'ouverture du paysage. Il offre de larges belvédères sur la vallée et permet ainsi de percevoir l'étendue du fond plat et des coteaux. La Motte-St-Jean vue depuis Molinet

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Vallée de la Loire



La place

Conservant une certaine simplicité dans ses aménagements, elle forme un espace central dans le bourg, planté ou non de quelques arbres. Elle constitue un espace public valorisant pour l'image du bourg.

Chenay-le-Chatel



L'église

C'est un point de repère dans la vallée de la Loire, s'affichant sur le coteau ou plus discret dans le fond.

Vitry-sur-Loire

Repères géographiques de la Vallée de la Loire

publié le 10 octobre 2018 (modifié le 3 avril 2019)

RELIEF ET EAU



Vallée de la Loire carte relief et eau

Une vallée à fond plat

La Loire ouvre une vaste vallée à fond plat dont la largeur varie de 2 à 5 kilomètres dans laquelle s'écoule le fleuve entre 250 m d'altitude au sud-est vers Iguerande jusqu'à 198 m à sa sortie du département au nord-ouest vers Cronat. Dans ce fond plat, la Loire divague affleurant tantôt un versant, tantôt l'autre. Les méandres se déplacent au cours du temps comme en témoigne la limite départementale avec l'Allier matérialisant la position du fleuve au XVIII^{ème} siècle, aujourd'hui en décalage avec la Loire en plusieurs endroits. De nombreux ruisseaux et bras morts aux formes courbes révèlent les emplacements d'anciens méandres. De basses terrasses alluviales forment une légère surélévation en pied de coteau, la plus visible s'étendant entre la Loire et l'Arconce.

La vallée de la Loire qui borde la limite sud-Ouest du département change deux fois de direction.

- Au sud, d'Iguerande à Digoin, elle suit une direction sud-nord dans une vallée d'abord resserrée jusqu'à Marcigny, puis s'élargissant (5 kilomètres). La Loire serpente le long du versant gauche avant de confluer avec l'Arconce et de rejoindre alors le versant droit.
- de Digoin à Diou (en rive gauche dans l'Allier), son cours s'incline vers l'ouest et la vallée se rétrécit (3 kilomètres). La Loire longe le pied du versant en rive droite.
- Au Nord de Diou et jusqu'à Cronat, le fleuve prend une orientation sud-ouest, occupant progressivement une position médiane dans une vallée de plus en plus large (7 km).

Des versants dissymétriques

Les coteaux de Loire restent de hauteur modérée, alternant entre 30 et 80 m de dénivelée. Globalement les coteaux en rive droite sont plus affirmés que ceux de la rive gauche, côté Allier. C'est particulièrement sensible sur deux secteurs :

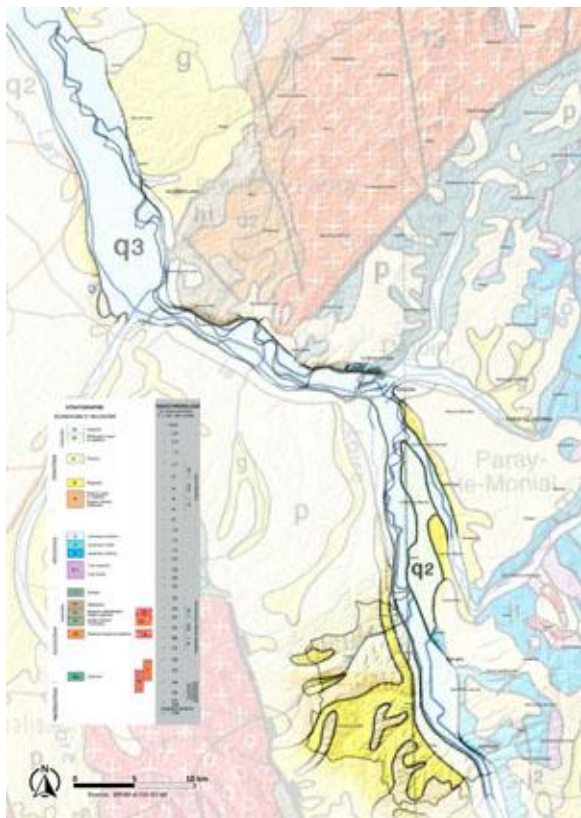
- Au sud, entre Marcigny et Iguerande, où la vallée se resserre entre les reliefs du Brionnais et les marches du Bourbonnais.
- Au centre, entre La Motte-St-Jean et St-Aubin-sur-Loire, où les roches dures des collines du Bourbonnais forment un coteau aux pentes plus raides.

En rive gauche, deux canaux se succèdent en pied de versant : au sud le canal de Roanne à Digoin qui rejoint le canal latéral de la Loire à Chassenard.



La Loire ouvre une vaste vallée à fond plat dont la largeur varie de 2 à 5 kilomètres. Globalement les coteaux en rive droite sont plus affirmés que ceux de la rive gauche, côté Allier. La confluence de l'Arroux et de la Loire, en arrière-plan la ville de Digoin, implantée sur une terrasse en bord du fleuve.

ROCHE ET SOL



Vallée de la Loire carte géologie

Dans la logique de la lecture paysagère, l'unité comporte le fond de la vallée et les coteaux qui l'encadrent.

La vallée traverse deux Limagnes successives, séparées par un seuil au niveau de Bourbon-Lancy, que la Loire franchit entre deux coteaux granitiques, qui forment les pointes extrêmes des roches du Morvan, au nord et celle du Forez au sud.

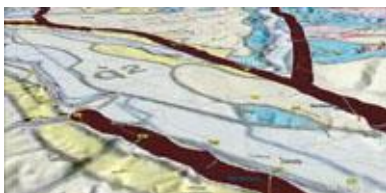
Ces deux Limagnes ont été générées à l'ère tertiaire par l'effondrement de blocs de croûte terrestre de 20 à 30 km de large, qui se sont enfoncés de plusieurs centaines de mètres. Un grand lac a longtemps occupé cette dépression, à l'époque oligocène et pliocène, et il a comblé ce fossé de matériaux lacustres, et de matériaux plus détritiques apportés par les rivières à proximité. Les vases lacustres, qui concernent surtout la rive gauche dans l'Allier voisin, sont des marnes entrecoupées de quelques bancs de calcaire lacustre, pouvant comporter quelques récifs, restant assez friables. Sous la Loire, l'épaisseur de ces sédiments tertiaires (galets, sables, argiles) dépasse toujours 200 m, et atteint même 1 000 m au niveau de Bourbon-Lancy au moment où le fleuve franchit le socle de gneiss et de granite.

À l'ère quaternaire, à mesure que le lac régressait, le fleuve est venu se caler sur les coteaux est et nord. Il a d'abord déposé des terrasses hautes, 15 à 20 m au-dessus du niveau actuel du fleuve. Ces terrasses ont été pour la plupart ravinées par les ruisseaux, mais il en reste un large lambeau dépassant 3 km de large entre Marcigny et Digoin qui domine la plaine de 4 à 10 m. Un chapelet de villages s'y est établi, dans un paysage plat de grands champs cultivés, taillés au carré. Les sols de cette ancienne terrasse ne sont pas homogènes. La fertilité est meilleure en présence de limons, ils peuvent devenir séchants sur les sables et graviers.

Dans la basse plaine de la Loire, domine un bocage de prairies humides, délimitées par des haies hautes, dont le tracé sinueux est souvent calé sur un ruisseau, relique d'un ancien méandre. Les sols sont des sables et des argiles déposés par des crues du fleuve dans une époque récente qui ont recouvert les alluvions plus anciennes. Leur épaisseur atteint cependant couramment 10 m, et comporte une nappe phréatique d'où l'on tire de l'eau potable au nord de Bourbon-Lancy. Cette nappe reste cependant limitée. Elle s'abaisse de 4 à 5 m pendant l'été et sa faible épaisseur la rend vulnérable aux pollutions.

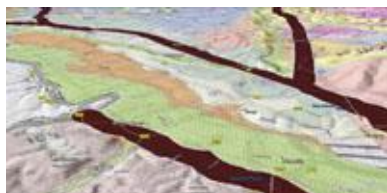
Au contact de la roche cristalline et des alluvions, au niveau du seuil de Bourbon-Lancy, se trouve une source d'eau thermale très chaude, entre 55 et 60 degrés, accessible à moins de 8 m de profondeur. Il s'agit d'eaux anciennes provenant des fissures des roches granitiques. Elles étaient connues déjà des celtes, et les romains les ont aménagées avec des équipements de marbre de la région pour y développer une activité thermale qui est longtemps restée en veille avant de se développer au XVII^e siècle.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Loire



Vallée de la Loire - La roche

Tout le paysage a été recouvert par le lac oligocène (jaune) dont les marnes ont été recouvertes par les dépôts pliocène (beige). L'Arconce et la Loire ont dans un premier temps raviné ces dépôts, découpant des coteaux dans la roche jurassique plus ancienne (bleu) puis ils ont déposé des terrasses hautes comme celle de Vindecy, ici au centre (beige, code q2). La zone inondable qui encadre la Loire sur 2 km environ au premier plan (bleu très pâle) est une langue d'argiles d'une dizaine de mètres d'épaisseur.



Vallée de la Loire - Le sol

Le cordon alluvial qui encadre la Loire (vert) regroupe des sols argileux, parfois sableux, toujours humides et entrecoupés d'anciens méandres. Les sols de la terrasse plus ancienne (orange-marron, au centre de la vallée) sont plus grossiers.

Derrière cette terrasse, on aperçoit la vallée de l'Arconce avec le marais de Montceaux- l'Etoile (vert, parallèle à la Loire, au centre de l'image)

Sur la rive droite, argiles et sables dominant sur l'affleurement pliocène (beige, codé 97), dont le replat sommital est enrichi en limons (quadrillage bleu, codé 99). On retrouve une logique proche en rive gauche, typique de tout le secteur charolais.



Vallée de la Loire - L'occupation humaine

Les villages s'implantent sur les parties préservées des inondations : sur le dépôt pliocène pour Marcigny au premier plan à droite, sur la terrasse ancienne qui domine le fleuve de 4 à 6 m pour le chapelet de villages au milieu de la vallée.

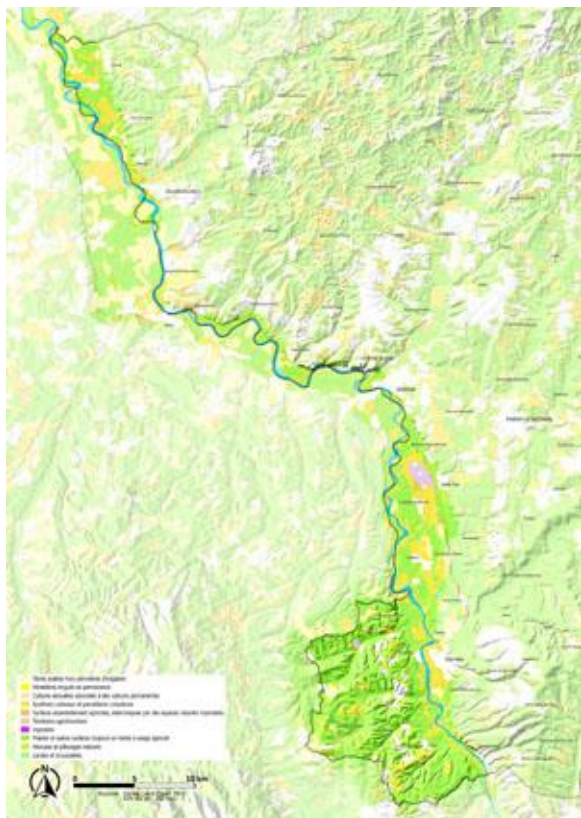
On distingue bien, au premier plan, le bocage de prairies inondables et son maillage complexe de haies-ruisseaux qui emprunte les anciens méandres. Le parcellaire est beaucoup plus géométrique et céréalier sur la terrasse, et sur les replats limoneux du pliocène.

Les routes serpentent à la limite de la zone inondable en rive gauche, tracent plus droit sur les terrasses hautes en rive droite.



La vallée traverse deux Limagnes successives, séparées par un seuil au niveau de Bourbon-Lancy, que la Loire franchit entre deux coteaux granitiques qui forment les pointes extrêmes des roches du Morvan au nord et celle du Forez au sud. Sous la Loire, l'épaisseur de ces sédiments tertiaires (galets, sables, argiles) dépasse toujours 200 m, et atteint même 1000 m au niveau de Bourbon-Lancy au moment où le fleuve franchit le socle de gneiss et de granite. Au premier plan Gilly-sur-Loire et Diou de l'autre côté de la Loire, dans le département de l'Allier. Le resserrement de la vallée a facilité la traversée d'où les deux ponts ferroviaire et routier. Le canal latéral à la Loire a été contraint de se rapprocher du fleuve pour franchir ce verrou étroit de la vallée.

AGRICULTURE



Vallée de la Loire carte agriculture

Dans le fond de vallée, l'occupation agricole est très liée au risque d'inondation plus ou moins fréquent des sols :

Les prairies dominent dans les parties les plus basses de la vallée, régulièrement submergées lors des crues.

Les terres en dehors de la zone d'inondation sont très fertiles et accueillent des cultures céréalières et fourragères de bon rendement. Certains secteurs du fond de vallée forment ainsi des poches de grandes cultures au paysage très ouvert.

Sur les collines des Marches du Bourbonnais, les prairies sont omniprésentes.

Comme dans tout l'ouest du département, l'élevage bovin allaitant domine et constitue une véritable spécificité du territoire. Il est accompagné d'un élevage caprin et ovin, valorisant particulièrement les prairies plus pauvres.



Les prairies bocagères dominent dans les parties les plus basses de la vallée, régulièrement submergées lors des crues. Les terres en dehors de la zone d'inondation forment des poches de grandes cultures céréalières et fourragères au paysage très ouvert. Au premier plan le hameau du Got situé sur une terrasse hors d'eau. St-Agnan

ARBRE ET FORET



Vallée de la Loire carte arbre et forêt

Un maillage bocager plus ou moins dense

Un réseau de haies plus ou moins dense accompagne les prairies du fond de vallée. Les haies basses sont accompagnées de chênes, de frênes et parfois d'acacias. Dans les secteurs les plus humides, on retrouve des saules et quelques alignements de peupliers. Par endroits, le bocage s'estompe et laisse la place à de très vastes parcelles pâturées ou cultivées.

Sur les collines du Bourbonnais, on retrouve un maillage bocager ample formé de haies basses ponctuées d'arbres isolés (chênes, frênes, charmes...).

Des boisements sur les versants

La forêt occupe une place très modeste dans la vallée de la Loire. De petits boisements morcelés couvrent les versants les plus raides et quelques crêtes. Ces boisements, privés, sont en général de faible superficie. Ils sont composés de taillis sous futaie de chênes pédonculés et rouvres et de charmes.

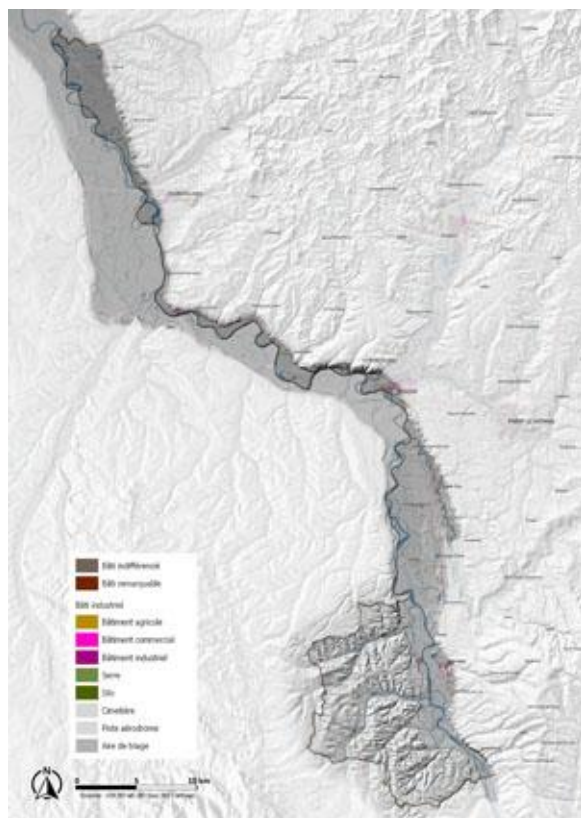
Des verdiaux en bord de fleuve

Autour du la Loire et d'anciens bras, la ripisylve s'élargit par endroits formant de denses boisements humides où dominent saules et peupliers.



Les bois, peu nombreux, prennent place sur les versants les plus raides et sur quelques crêtes. Au premier plan le vallon du Reuil de Veaux et la ferme de Champabeau sur la commune de La Motte-St-Jean. En arrière-plan on repère le cordon boisé qui accompagne le canal latéral en pied du coteau sud.

URBANISME



Vallée de la Loire carte urbanisation

« Il n'est pas certain que le val de Loire et la zone comprise entre les vallées de la Loire et de l'Allier dans la partie ouest de la carte ait été une zone de passage et de peuplement. Les hordes d'envahisseurs comme les armées romaines ne semblent pas avoir emprunté cette région basse appelée la Sologne bourbonnaise. Cette Sologne était comme l'autre, dans le Nord du Berry, un pays d'étangs, de tourbières et de marais où la malaria existait à titre endémique. Des forêts chétives y végétaient dans ces landes à sous-sol argileux où régnait le genêt. Il semble que cette région inhospitalière et déshéritée, située aux confins du pays des Éduens au Nord-Est, des Biturges au Nord-Ouest et des Arvernes au Sud, ait été un peu comme une zone frontière entre les zones d'influence de chacune de ces peuplades gauloises, à la manière d'un « no man's land ». On dit même que, c'est pour établir une tête de pont sur la rive éduenne que les Bourbons seront amenés à créer Moulins sur la frange de cette région aux maigres ressources (Dussourd, 1975). » (source : notice de la carte géologique de Bourbon-Lancy)

En 1054, l'abbaye de Marcigny fonde le Premier prieuré de bénédictines qui va devenir un grand monastère féminin rattaché à Cluny. Marcigny sera également un dépôt de sel stratégique, ce qui lui vaudra d'être pillé à plusieurs reprises pendant les guerres de religion.

La Loire dans cette partie est jalonnée de nombreux bancs de sable qui n'autorisaient que des bateaux à fond plat, et gênaient le transport de matériau lourd. La navigation reste assez dangereuse à l'amont de Digoin, et toujours aléatoire selon la hauteur des eaux. Les mois navigables deviennent vraiment rares à Marcigny, surtout les années sèches où la Loire est "guéable".

Au XVII^e siècle, des travaux améliorent la navigabilité de la Loire ; ils visent à améliorer la navigabilité sur la Loire à l'amont de Roanne, pour permettre la descente de charbon depuis St Etienne. Elle devient la principale voie de fret vers Lyon, depuis Paris ou Nantes. Cette activité a justifié l'embauche d'une main-d'œuvre importante, les haleurs, au service des bateliers de la Loire.

En 1680, l'hôpital à Bourbon-Lancy affirme la vocation de la ville comme ville de cure. Mais jusqu'au XVIII^e siècle, Bourbon-Lancy reste à l'écart de l'axe allant de Autun à Moulins, puisque le passage de la Loire se fait une dizaine de kilomètres plus au sud.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, de nombreux entrepôts s'implantent à Digoin, avec une population de marinières. On y charge bois de charpente, pierre de taille, poisson, charbon. Au second empire, le transit par la vallée prend de l'importance, suite à la mise en valeur de la Sologne bourbonnaise (défrichements des landes, assèchement des étangs, chaulage des terres). C'est la période où se développe l'élevage d'embouche pour expédier des animaux vers Paris et Lyon. Le transit bascule du fluvial au chemin de fer, quelques décennies plus tard.

Des villages et bourgs loin des caprices du fleuve

Dans la vallée de la Loire, plusieurs bourgs et villages se sont implantés en limite de la zone inondable, profitant d'un rebord de terrasse surélevé d'une dizaine de mètres par rapport au fleuve. C'est ainsi le cas pour Gilly-sur-Loire, St-Aubin-sur-Loire, Digoin, l'Hopital-le-Mercier, Baugy, Chambilly, Marcigny, St-Martin-du-Lac.

Les autres villages se sont implantés sur le coteau : Cronat, Vitry-sur-Loire, Lesme, La Motte-St-Jean, Perrigny-sur-Loire, St-Agnan, Bourg-le-Comte, Artaix, Iguerande.

Les deux pôles urbains sont ceux de Digoin (8100 hab) et de Bourbon-Lancy (5200 hab), ce dernier étant toutefois implanté aux confins de la vallée de la Loire et des Collines du Bourbonnais. Quatre bourgs secondaires se distinguent également : La Motte-St-Jean (1200 hab), St-Yan (1100 hab), Marcigny (1900 hab) et Iguerande (1000hab).

Des fermes isolées sont également présentes dans la vallée, implantées sur de légères éminences de terrain ne dépassant pas parfois les 5 m de hauteur, mais qui s'avèrent suffisantes pour se maintenir hors d'eau lors des crues ordinaires les plus fréquentes.

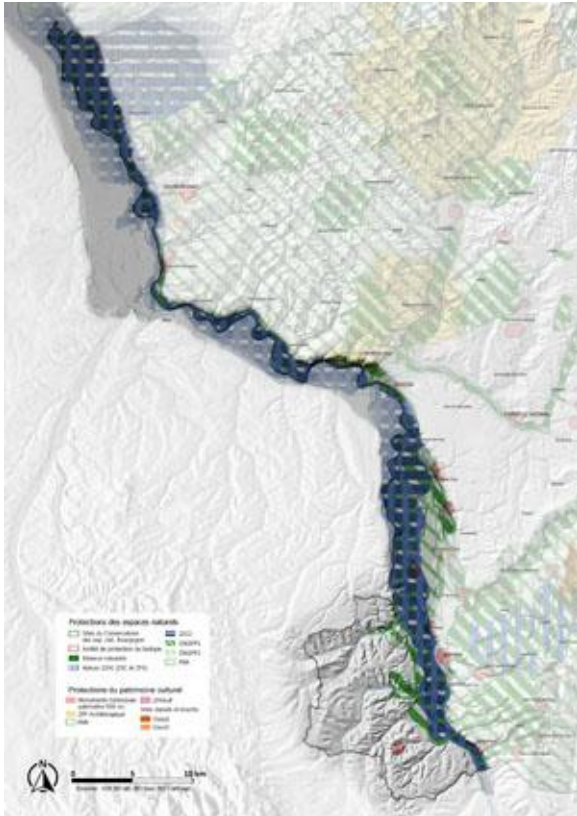
Un axe en rive droite

Les RD982 et RD979 longent la vallée du sud au nord, traçant de longues lignes droites sur les terrasses et les versants les plus doux, tandis qu'elles sinuent en pied de coteau là où le relief est plus affirmé. Huit ponts routiers permettent de franchir le fleuve (Iguerande, Chambilly, Vindecy, Digoin (RCEA et RD 779), Diou, Bourbon-Lancy, Cronat) espacés de 10 à 15 km.



Les villes et les villages ont privilégié des implantations qui les mettaient à l'abri des caprices du fleuve, soit à proximité de la Loire mais sur une terrasse surélevée, soit sur le coteau. Au premier plan sur la crête du coteau, le village de La Motte-St-Jean implanté autour de l'église et du château (rasé en 1836, seule subsiste la base fortifiée rectangulaire). En pied de coteau le hameau du Bas de la Motte implanté sur une terrasse dominant la confluence de la Loire et de l'Arroux.

PATRIMOINE



Vallée de la Loire carte patrimoine

Patrimoine culturel

Le patrimoine fait l'objet de peu de protections dans la vallée de la Loire ; on n'y retrouve aucun site inscrit ou classé. Les monuments protégés sont moins fréquents que dans d'autres parties du département. Les protections concernent classiquement quelques châteaux et églises. A noter la présence de plusieurs bâtiments protégés dans le centre de Marcigny.

Patrimoine naturel

Le patrimoine naturel est, lui, très riche et est pris en compte par de multiples inventaires ou protections. L'ensemble de la vallée est ainsi concernée par le réseau Natura 2000, les inventaires ZNIEFF, ZICO et Zones humides.

LES UNITÉS DE PAYSAGES

Vallée de la Loire



La vallée de la Loire recèle un riche patrimoine naturel reconnu par de multiples inventaires ou protections : réseau Natura 2000, les inventaires ZNIEFF, ZICO et Zones humides. Site du Fleury à Bourbon-Lancy

VOIR AUSSI...

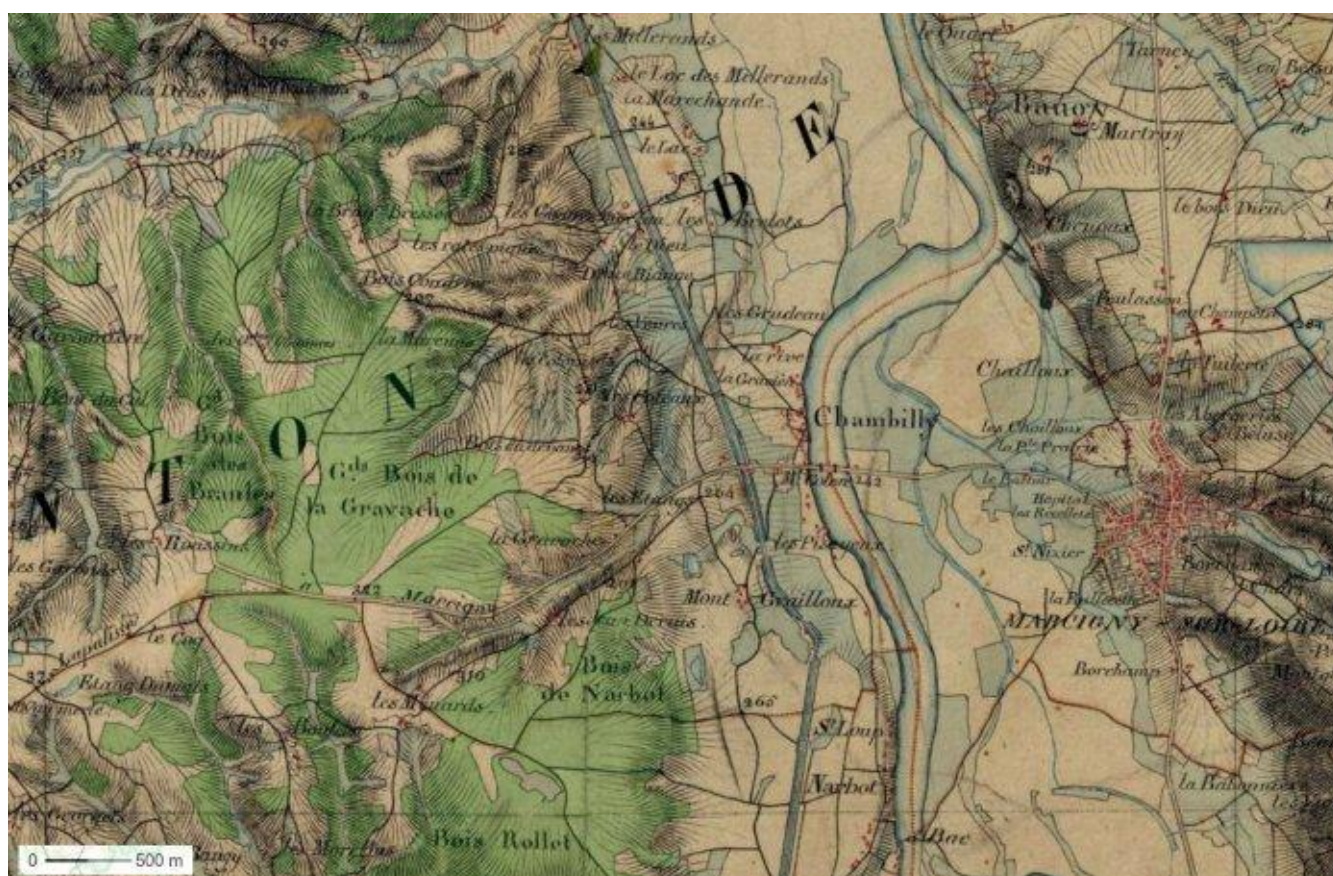
Les canaux de Saône-et-Loire

Dynamiques et enjeux paysagers de la Vallée de la Loire

publié le 26 novembre 2018 (modifié le 3 avril 2019)

DYNAMIQUES

La comparaison des cartes et photos aériennes permet de révéler les évolutions du paysage.



Vallée de la Loire carte d'Etat-Major 1860

La carte d'Etat-major distingue plusieurs modes d'occupation du territoire : les bois (vert) occupent majoritairement les hauteurs et les pentes des Marches du Bourbonnais, les prairies humides (gris) sont nombreuses dans les fonds de vallées et surtout dans la vallée de la Loire.

Le canal de Roanne à Digoin ouvert en 1838, forme l'infrastructure principale de la vallée.



Vallée de la Loire - photographie aérienne 1960

La photographie aérienne de 1960 montre un net recul des boisements dans les Marches du Bourbonnais : le paysage s'est considérablement ouvert avec une forte progression des espaces agricoles.

La vue aérienne révèle sur les collines un petit parcellaire agricole de toutes formes associant cultures et prairies. Les parcelles sont de petite taille, comprises entre quelques ares et de 2 à 4 ha pour les plus grandes. Le maillage bocager, dense dans les vallons, s'ouvre sur les versants et les hauts où les haies cernent plutôt des groupes de parcelles.

En revanche, le fond de vallée de la Loire est occupé par de vastes parcelles de prairies inondables, bordées d'une trame bocagère assez lâche. Dans le val, les cultures prennent place sur les terrains moins inondables.

A Chambilly, le village s'est développé vers le canal, dont l'activité a détrôné celle de la Loire. L'apogée du transport sur ce canal se situe en 1917. Elle correspond avec la mise en chantier de l'arsenal de Roanne, qui disposera de son propre port sur le canal. Mais le canal lui-même est concurrencé par la voie ferrée, qui passe sur la rive gauche, générant un nouveau quartier à Marcigny autour de la gare. Néanmoins, la chute du fret sur le canal ne sera dramatique qu'à partir des années 1960.



Vallée de la Loire - photographie aérienne 2016

En 2016, plusieurs évolutions marquent le paysage :

L'agrandissement parcellaire

Avec la mécanisation de la traction agricole, le parcellaire s'est considérablement agrandi, les parcelles sont comprises entre 4 et 15 ha. Le maillage bocager s'est également élargi mais si les arbres sont moins nombreux, ils sont moins exploités que dans les années 60 ce qui leur permet de plus se développer et donc d'avoir une présence plus forte dans le paysage.

La diminution des cultures dans les collines

Dans les collines, les prairies dominent nettement, seules quelques grandes parcelles cultivées ont pris place sur les hauteurs. Dans la vallée de la Loire, au contraire, les parcelles cultivées sont un peu plus nombreuses.

Une urbanisation qui s'étire le long des routes

Tout en restant mesuré, l'étalement urbain est prégnant, formant un étroit cordon bâti qui s'étire le long de plusieurs routes, de part et d'autre de Marcigny, mais également sur la rive opposée autour de Chambilly.

A l'intérieur de la rocade, le bourg de Marcigny s'est élargi vers la vallée, développant une couronne d'activités, qui forme la nouvelle vitrine de la commune. La voie ferrée est devenue une piste cyclable tandis que le canal est désormais dévolu au tourisme, confirmant ainsi la prédominance de la route sur les autres modes de déplacement.

Les sablières dans la vallée

Plusieurs sablières se sont implantées dans la vallée de la Loire. Elles laissent derrière elles de vastes étangs alimentés par la nappe phréatique.

ENJEUX PAYSAGERS



Vallée de la Loire bloc diagramme enjeux paysagers

Valoriser la présence de l'eau



Mettre en valeur des belvédères sur la Loire et sa vallée, depuis les routes et les villages. Gérer la végétation pour maintenir les vues.



Ouvrir le paysage de la vallée aux abords des bourgs et des ponts.



Mettre en valeur les confluences (ici entre la Loire et Arroux) autour desquelles se sont implantés de nombreux villages, comme ici le hameau du Bas de la Motte.



Utiliser l'eau comme élément fondateur des espaces publics dans les bourgs. Aménager des accès publics au fleuve. Valoriser les fronts urbains sur le fleuve.



Valoriser les canaux en gérant la végétation pour ouvrir des vues sur le paysage, en mettant en valeur les différents ouvrages. Valoriser le patrimoine lié à l'eau (port, quai, digue, pont..) en privilégiant une simplicité d'aménagement, avec une palette de matériaux restreinte : pierre, métal, herbe, arbre.



LES UNITÉS DE PAYSAGES

Vallée de la Loire

La Loire reste finalement assez discrète dans le paysage. Toutes les occasions voir et de côtoyer l'eau participent à l'attrait du paysage. La présence de l'eau mérite une mise en valeur réfléchie tant à l'échelle du grand paysage qu'à une autre plus intime : visibilité des cours d'eau, des confluences, gestion de la végétation arborée, accessibilité, gestion des fonds humide ... Certains secteurs nécessitent une gestion particulière afin de maintenir ponctuellement des paysages plus ouverts : confluences avec les rivières, abords des ponts et des villes... Le patrimoine qui lui est associé (pont, port, canal, écluses, lavoir, moulins, prise d'eau...) mérite également d'être mis en valeur. Sa préservation dans l'esprit des lieux témoigne de la mémoire de la Loire. La composition des bourgs et villages avec le fleuve et ses affluents ou les canaux constitue également un fort enjeu et une formidable opportunité. Tout cela vient également appuyer la démarche Trame verte et bleue des liaisons écologiques.

Pistes d'actions envisageables :

- Ouvrir des vues sur l'eau depuis les routes.
- Gérer la ripisylve pour en faire un point de repère qui signale la présence de l'eau.
- Maintenir des prairies à proximité de la Loire. Gérer les verdiaux.
- Maintenir les espaces de divagation de la Loire et ses paysages particuliers : grèves, falaise d'érosion, bras morts...
- Ouvrir le paysage de la vallée aux abords des villes et des ponts.
- Restaurer les ponts en conservant leur caractère.
- Créer des cheminements le long des rivières. Créer ou retrouver des accès à l'eau.
- Mettre en valeur les confluences.
- Remettre le canal en contact avec le paysage environnant en gérant la végétation.
- Relier le canal avec les villages proches.
- Trouver un vocabulaire simple et adapté pour les accès ou les stationnements, les haltes nautiques.
- Mettre en valeur la traversée de l'eau dans les villages, en faire un support de l'espace public.
- Valoriser les fronts urbains sur le fleuve.
- Valoriser le patrimoine lié à l'eau (vanne, quai, digue, moulin, prise d'eau).
- Retrouver une vocation pour les anciennes sablières. Etudier des projets d'ouverture au public.
- Utiliser la politique Trame verte et bleue pour mettre en valeur l'eau et ses abords.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Loire

Mettre en valeur les centres bourgs



Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics. Privilégier l'utilisation de matériaux locaux et conserver une simplicité dans les aménagements. Éviter la multiplication du mobilier ou des jardinières.



Trouver un équilibre entre minéral et végétal dans l'aménagement des espaces publics.

Utiliser l'arbre à bon escient pour structurer l'espace des rues et des entrées (alignement) ou des places (mail).



Aménager les traversées de villages. affirmer la transition route/rue et l'entrée dans le bourg

Mettre en valeur la présence de l'eau dans le bourg. Utiliser l'eau comme un élément fondateur des espaces publics.

Le maintien d'un centre bourg animé avec des espaces publics de qualité joue un grand rôle dans l'attractivité et l'image de la commune. L'entrée du bourg doit marquer le passage de la route à la rue et donner une image positive annonçant la qualité interne des lieux. Dans ces environnements ruraux, il est important que l'aménagement de ces espaces publics conserve une belle simplicité. Les espaces publics (entrée, rue, place, venelle, tour de village, bord de rivière...) sont des points stratégiques à valoriser pour conserver le cachet du bourg et sa convivialité. Certains villages ou bourgs sont au contact ou à proximité de l'eau, tissant des liens à mettre en valeur. Des actions pour restaurer et redonner vie aux habitations anciennes délaissées, plutôt que de systématiquement construire en périphérie du bourg, seraient à réfléchir. L'enjeu est de préserver ce qui a une valeur et de trouver une nouvelle harmonie avec les aménagements envisagés.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Loire

Pistes d'actions envisageables :

- Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.
- Utiliser l'arbre à bon escient pour structurer l'espace des entrées (alignement) ou des places (mail).
- Prévoir dans toute extension urbaine des espaces publics structurants de qualité en lien avec le centre bourg.
- Acquérir, le cas échéant, des « dents creuses » aux endroits stratégiques pour accueillir des espaces publics.
- Valoriser les abords des cours d'eau.
- Privilégier l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements. Conserver un vocabulaire simple mais de qualité, en accord avec la ruralité des lieux.
- Mettre en valeur les belvédères sur la vallée.
- Valoriser les petits éléments de patrimoine (lavoir, muret, calvaire...).
- Soigner les périphéries des villages : plantations, chemin de tour de village, abords du cimetière. Préserver un maillage de chemins en périphérie des villages.
- Aménager des tours de villages attractifs en complément du centre ancien.
- Valoriser le patrimoine bâti dans toute sa diversité.
- Favoriser l'occupation des maisons anciennes délaissées. Redynamiser l'habitat en centre bourg.

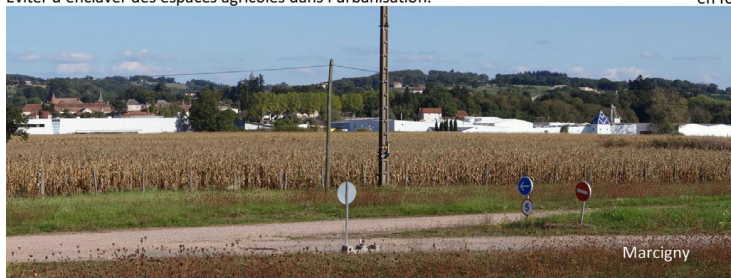
Maîtriser l'urbanisation et valoriser le site des villages



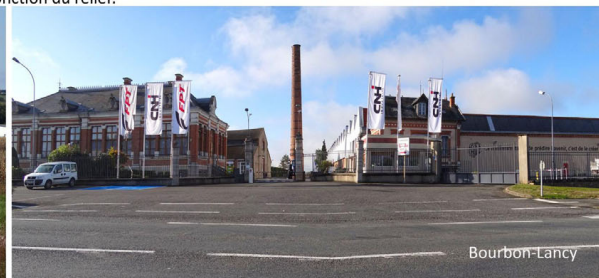
Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme. Éviter d'enclaver des espaces agricoles dans l'urbanisation.



Préserver la silhouette groupée des villages et des bourgs. Harmoniser le développement en fonction du relief.



Éviter les couleurs claires pour les bâtiments. Soigner les limites des zones d'activité. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage.



Accompagner les zones d'activités par un projet paysager de qualité. Imposer un plan de composition et un cahier des charges architectural et paysager. Valoriser comme ici le patrimoine bâti. Maîtriser la publicité et les enseignes.

Plusieurs villes et villages se sont implantés historiquement avec finesse dans le paysage, que cela soit au bord de la Loire (Digoin) ou d'une rivière, sur un versant en belvédère sur la vallée (Iguerande) ou encore en crête. A chaque fois la notion de site apparaît. Une vigilance s'impose vis à vis de leur évolution. De nombreux villages sont bien perceptibles dans ces paysages et possèdent également des éléments bâtis patrimoniaux. L'urbanisation constitue un élément d'évolution très visible, mais surtout irréversible. Quelques extensions bâties mal positionnées suffisent à altérer la lisibilité de la silhouette du bourg. L'urbanisation linéaire et le mitage desservent la qualité des paysages. Les nouvelles constructions mises en façade le long des axes routiers ou en périphérie du bourg transforment la perception et l'identité des lieux. Il est donc important de réfléchir à la forme des groupes bâtis et à leur relation avec le relief, aux connexions avec le centre ancien ou encore au respect du site originel d'implantation du village.

Pistes d'actions envisageables :

- Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.
- Se développer autrement que par l'étalement urbain.
- Préserver la silhouette groupée des villages et des bourgs. Harmoniser le développement en fonction du relief.
- Valoriser les abords des cours d'eau au contact de l'urbanisation.
- Qualifier et aménager les abords des zones de développement (zone commerciale, équipement, lotissement).
- Accompagner les zones d'activités par un projet paysager de qualité. Imposer un plan de composition et un cahier des charges architectural et paysager. Maîtriser la publicité et les enseignes.
- Soigner les limites des zones d'activité. Disposer les aires de stockage et les parkings en retrait des vues. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage.
- Prendre en compte les logiques d'implantation du bourg dans son site, valoriser les éléments qui donnent au bourg son côté unique.
- Révéler le site d'origine d'implantation des villages en fonction du relief ou de la présence de l'eau. Mettre en valeur les vues en belvédère au niveau des villages.
- Ouvrir la végétation pour révéler les silhouettes des villages.
- Aménager les entrées pour marquer une transition vers le village.
- Respecter l'aspect patrimonial de certains villages.
- Dynamiser les centres des villages pour inciter la restauration des habitations.
- Soigner les périphéries des villages : plantations, chemin de tour de village, abords du cimetière...

Préserver le bocage et veiller à la qualité des bâtiments agricoles



Charbonnat

Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole. Remailler les prairies par des haies vives en cas d'ouverture trop importante.



La Chapelle-Sous-Uchon

Soigner l'entretien des haies le long des chemins et des routes.



Charbonnat

Privilégier des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.



La Tagnière

Installer les stockages dans des lieux discrets en arrière-plan. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage. Utiliser des essences locales adaptées au contexte.

Les terres humides de la vallée de la Loire et une partie des coteaux sont nappées d'un maillage bocager bien développé. Avec l'agrandissement des parcelles et la mise en culture de prairies, la trame bocagère tend à s'ouvrir par endroits. Le bocage joue un rôle paysager à ne pas négliger. Cette végétation anime le paysage, crée des jalons et des points de repères, mais aussi des lieux intimes dans le fond de la vallée de la Loire. Le maintien d'une diversité paysagère passe par la conservation et le renouvellement des arbres isolés, des haies bocagères et des ripisylves, qui modulent l'échelle du paysage et participe à son attrait. Les abords des chemins peuvent être également le support de cette végétation et concilier desserte agricole et découverte du paysage. Leur

LES UNITÉS DE PAYSAGES

Vallée de la Loire

aménagement est à coordonner avec la démarche Trame Verte /Trame Bleue.

D'autre par l'activité d'élevage implique dans le paysage la présence de hangars, accolés ou non aux fermes anciennes, ou en périphérie des villages. Les nouveaux bâtiments agricoles construits sont en rupture avec les bâtiments anciens, en raison des mises aux normes ou de l'évolution des techniques. Leur localisation et leur qualité architecturale (volume, couleur...), ainsi que l'aménagement de leurs abords (plantations, chemin, transition avec les prés) peut participer à mieux les inclure dans le paysage.

Pistes d'actions envisageables :

- Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole.
- Lancer des actions de replantation sur les secteurs qui se sont le plus ouverts.
- Mettre en valeur les chemins avec des plantations dans les espaces ouverts. Maintenir ou créer un réseau de chemins agricoles accessibles sans culs de sac, surtout en périphérie des villages.
- Renouveler les arbres isolés vieillissants. Replanter des arbres de haut jet pour l'avenir.
- Maintenir les ripisylves le long des petits cours d'eau.
- Evaluer l'impact visuel des peupleraies.
- Remailler les prairies par des haies vives en cas d'ouverture trop importante.
- Planter des haies et des arbres le long des chemins ruraux qui se dénudent.
- Soigner l'entretien des haies.

Eviter les implantations de hangars trop visibles : en crête, en entrée de village ou en bord de route.

- Soigner l'architecture des bâtiments (volumes, matériaux), fractionner les volumes.
- Privilégier des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.
- Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage. Utiliser des essences locales adaptées au contexte.
- Installer les stockages dans des lieux discrets en arrière-plan.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Loire

Valoriser les routes, les chemins et les belvédères



St-Agnan

Veiller à la qualité de vues depuis les grands axes. Favoriser les vues sur le fleuve et sa vallée, en gérant la végétation.



Digoin

Soigner comme ici, l'aménagement et la gestion des entrées et des pénétrantes.



Melay

Soigner les itinéraires en balcon en gérant la végétation pour préserver les vues. Éviter d'implanter les réseaux aériens du côté du point de vue.



Cronat

Soigner les abords des ponts. Entretenir ces ouvrages dans le respect de leur architecture originelle.



Vitry-sur-Loire

Retrouver des points de vue depuis les hauts et aménager des belvédères



St-Agnan

Conserver et aménager des chemins publics autour des villages et dans la vallée de la Loire.

Peu de route côtoient la Loire hormis aux points de traversée, qui génèrent des événements dans le parcours. Les axes routiers majeurs sont pour la plupart situés en fond de vallée avec des départementales rectilignes empruntant le couloir de la vallée. D'autres routes, plus petites, déambulent dans le fond de vallée ou sur les coteaux. Les enjeux du paysage de la route sont donc très divers. Pour les routes importantes leur aménagement doit être réfléchi pour obtenir une harmonie avec les lieux qu'elles traversent, marquer les transitions urbaines ou au contraire affirmer la rupture des entrées. L'enjeu est alors d'éviter un vocabulaire routier banalisant, de veiller à la qualité de vues (abords directs de la voie et gestion de la végétation) et à la perception des villages ou des bourgs ainsi qu'à leurs accès. Dans les Marches du Bourbonnais, des routes ou chemins en balcon offrent des vues en belvédère sur les vallées, qui doivent être maintenues par une gestion suivie de la végétation arborée. La mise en valeur des chemins de randonnée ou de balade, constitue également un enjeu important, notamment aux abords des villages. Les nombreux événements qui animent les parcours méritent d'être entretenus et mis en valeur : arbre remarquable, source, franchissement d'un cours d'eau, point de vue sur la vallée ou le village, calvaire, aire d'arrêt ...

LES UNITÉS DE PAYSAGES

Vallée de la Loire

Pistes d'actions envisageables :

- Conserver une qualité de découverte et de lien avec le paysage environnant pour les voies de fond de vallée à fort trafic.
- Soigner les itinéraires en balcon en dégagant ou en préservant les vues. Eviter d'implanter les réseaux aériens du côté du point de vue.
- Aménager des points d'arrêts.
- Maîtriser la qualité des premiers plans le long des itinéraires. Maîtriser l'urbanisation aux abords des voies.
- Dégager des points de vue sur l'eau. Soigner les abords des ponts (dégager la végétation, créer des aires d'arrêt).
- Mettre en valeur les petits événements le long des parcours.
- Réfléchir à l'accessibilité des points de vue, à l'aménagement de belvédères, la gestion de la végétation, la maîtrise des vues depuis les coteaux.
- Gérer et moduler le bocage comme un élément qualitatif d'accompagnement de la route.
- Soigner l'aménagement et la gestion des entrées et des pénétrantes.
- Créer des réseaux de chemins en lien avec la Loire et les villages.
- Retrouver des points de vue depuis les hauts et les gérer.

Bibliographie sur les paysages de la Vallée de la Loire

publié le 16 février 2018 (modifié le 6 avril 2018)

Paysages

- Paysages du Charolais-Brionnais. Pays Charolais-Brionnais. J. Sgard. 2016
- Atlas des paysages d'Auvergne. DREAL Auvergne, 2013
- Paysage et carrières en Saône-et-Loire. DREAL Bourgogne, 2012
- Charte architecturale et paysagère du pays Charolais-Brionnais- 2011 Diagnostic- Recommandations
- Paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2007
- D'un paysage à l'autre : interpréter les paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2001
- Paysages de Bourgogne. Diren Bourgogne, 1997
- Inventaire des paysages du département de l'Allier. Diren Auvergne, 1995

Géographie

- Régions naturelles, pédopaysages et sols de la Saône-et-Loire. INRA, 2005
- Inventaire forestier national - département de la Saône-et-Loire. IFN, 2002
- La Saône-et-Loire de la préhistoire à nos jours. Pierre Goujon, 1992

Urbanisme et architecture

- SCoT du Pays Charolais-Brionnais. 2014. Diagnostic territorial et stratégique

Les communes de la Vallée de la Loire

publié le 4 mars 2019 (modifié le 19 mars 2019)

Vallée de la Loire : liste des communes concernées

Artaix	Gilly-sur-Loire	Saint-Agnan
Baugy	Iguerande	Saint-Aubin-sur-Loire
Bourbon-Lancy	La Motte-Saint-Jean	Saint-Martin-du-Lac
Bourg-le-Comte	Lesme	Saint-Yan
Céron	L'Hôpital-le-Mercier	Varenne-Saint-Germain
Chambilly	Marcigny	Versaugues
Chenay-le-Châtel	Melay	Vindecy
Cronat	Montceaux-l'Étoile	Vitry-sur-Loire
Digoin	Perrigny-sur-Loire	

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Loire



Les communes de la Vallée de la Loire